



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-cinquième session

2-5 mars 2004

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire\*

Activités non classées par domaine :

renforcement des capacités statistiques

### Rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21)

#### Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique un rapport intérimaire établi par le Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21). Le rapport récapitule, à l'intention de la Commission, les résultats de son évaluation indépendante ainsi que les produits issus des activités de plaidoyer, du partage de l'information, des activités des équipes de travail, et des ateliers nationaux et sous-régionaux qui ont eu lieu pendant l'année civile 2003.

2. La Commission souhaitera peut-être :

- a) Prendre acte des progrès accomplis à ce jour par PARIS 21;
- b) Formuler des observations sur l'orientation future du Partenariat et sur le programme de ce dernier pour la période 2004-2006.

---

\* E/CN.3/2004/1.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique.....	1–2	3
II. Programme de travail de 2003.....	3–7	3
A. Activités de plaidoyer.....	3	3
B. Partenariat et échange d'informations.....	4	4
Bulletin.....	4	4
C. Équipes de travail.....	5	4
D. Ateliers régionaux.....	6–7	4
III. Évaluation.....	8	5
IV. Programme de travail à venir (2004-2006).....	9–19	5
A. Stratégies nationales de développement de la statistique.....	10	6
B. Activités de plaidoyer.....	11	6
C. Partenariat et échange d'informations.....	12	6
Site Web.....	12	6
D. Équipes de travail.....	13–14	7
1. Outils et méthodes.....	13	7
2. Meilleure utilisation des données multisectorielles, en particulier aux fins d'une décentralisation de la gouvernance et d'une responsabilisation au niveau local.....	14	7
E. Établissement de rapports.....	15–18	8
1. Partnership Library of Statistical System Documentation (PARLISTAT).....	16	8
2. Indicateurs de renforcement des capacités statistiques.....	17	8
3. Rapport sur l'utilisation des statistiques et l'état des systèmes statistiques nationaux.....	18	8
F. Ateliers régionaux.....	19	9
V. Points à examiner.....	20	9

## I. Historique

1. Malgré les efforts déployés aux niveaux national et international pour financer l'activité statistique ces dernières années, la majorité des pays en développement ne disposent pas de système capable de fournir aux décideurs, au public, et aux partenaires économiques et sociaux les données statistiques dont ils ont besoin pour prendre de bonnes décisions de politique générale, commerciales, politiques et personnelles. En général, la demande de statistiques est faible, ce qui est typique d'une culture statistique à l'état embryonnaire. Les systèmes statistiques nationaux ne sont pas mus par la demande et sont caractérisés par une piètre coordination entre les différents organes produisant les statistiques, de faibles moyens de financement nationaux, et une forte dépendance à l'égard d'un soutien international qui n'est trop souvent accordé qu'au coup par coup ou qui n'est pas adapté aux pressions résultant des besoins particuliers du pays. La communauté internationale se trouve toutefois à un tournant de l'histoire du développement de la statistique. Pour la première fois, les pays font savoir expressément dans leurs documents stratégiques de réduction de la pauvreté qu'ils ont besoin de statistiques. Des statistiques sont nécessaires pour la formulation, l'exécution et l'évaluation des politiques de réduction de la pauvreté. Au niveau international, les objectifs du Millénaire pour le développement et leurs indicateurs offrent un cadre pour une demande de statistiques convenue par tous les pays. L'accroissement de la capacité des systèmes afin de suivre les objectifs devra être considéré comme l'un des prix à payer pour que ces derniers puissent être réalisés. Le développement de la statistique a aussi fait l'objet de débats approfondis lors de grandes réunions internationales, telles que la Conférence internationale sur le financement du développement, qui a eu lieu à Monterrey (Mexique) en mars 2002.

2. Compte tenu de cette situation, le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS 21) a été créé en novembre 1999 à l'issue d'une réunion tenue à Paris, afin de donner suite à une résolution du Conseil économique et social sur la rationalisation et l'amélioration des statistiques et des indicateurs. Les institutions à l'origine de cette initiative sont la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et la Commission européenne. Le premier rapport annuel de PARIS 21 a été présenté à la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies le 8 mars 2001 (voir E/CN.3/2001/24)<sup>1</sup>.

## II. Programme de travail de 2003

### A. Activités de plaidoyer

3. Fort du succès remporté par le film de langue anglaise « Measuring the Change in World Poverty », réalisé par PARIS 21 en 2002, le secrétariat du Partenariat a commencé à compiler les entretiens et exposés filmés à chacun des ateliers régionaux. De plus, il a mis à jour le site Web « Why Statistics? » (<[www.paris21.org/htm/task/advocacy/homepage.html](http://www.paris21.org/htm/task/advocacy/homepage.html)>), qui donne des informations sur la fixation des priorités des systèmes statistiques nationaux, la qualité des données et le financement des activités statistiques.

## **B. Partenariat et échange d'informations**

### **Bulletin**

4. Le bulletin de PARIS 21 permet de rendre compte des activités statistiques internationales et offre une tribune aux membres du consortium et à d'autres acteurs. Le bulletin comprend des articles préconisant l'utilisation des statistiques pour la prise des décisions de politique générale et rend compte des ateliers et des activités statistiques. Deux numéros ont été produits et diffusés en 2003, l'un en mars et l'autre en décembre.

## **C. Équipes de travail**

5. Les équipes de travail de PARIS 21 regroupent, sous la direction d'un coordonnateur bénévole, des spécialistes d'aspects particuliers du renforcement des capacités statistiques. Ces spécialistes viennent d'organisations internationales, d'organismes de donateurs, ainsi que de pays en développement et de pays en transition. L'équipe chargée de la question des recensements – en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Statistics South Africa, le Bureau of the Census des États-Unis et le Department for International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord – a organisé, en novembre 2003, à Prétoria un séminaire sur la diffusion et l'utilisation des données obtenues lors des recensements de la population. L'équipe chargée des statistiques rurales et agricoles a établi une proposition provisoire de projet régional pour le renforcement des statistiques agricoles aux fins de la réduction de la pauvreté et aux fins de la sécurité alimentaire dans l'Afrique rurale, qui a été approuvée par le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques en mai 2003. Le programme de travail de l'équipe chargée du renforcement de l'appui statistique au suivi des objectifs de développement comprendrait une série de monographies par pays destinées à faire le point sur les capacités des pays en question, et une étude internationale. Lors de la réunion interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement qui a eu lieu à Genève en novembre 2003, les plans de travail des équipes chargées d'établir les monographies ont été présentés et ont été examinés par les participants. Pour l'étude internationale, l'équipe a distribué aux organismes des Nations Unies ayant des responsabilités concernant les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement un questionnaire dans lequel elle demande des informations sur les modifications et mises à jour, sur les procédures suivies pour la collecte des données et le contrôle de la qualité des données, et sur les améliorations envisagées. Elle a également donné des instructions pour une étude visant à examiner le programme d'enquête sur les ménages parrainé au niveau international, en particulier pour ce qui est de l'obtention d'informations pour les indicateurs clefs.

## **D. Ateliers régionaux**

6. Les ateliers régionaux sont la première étape d'un processus visant à améliorer l'utilité des statistiques pour l'élaboration des politiques en développant le dialogue entre les principaux utilisateurs du système statistique et les directeurs de la production statistique dans les pays en développement et les pays en transition. Ils

ont non seulement offert l'occasion de nouer des contacts avec les pays voisins et la communauté internationale et de tirer profit de leur expérience, mais les partenariats avec des utilisateurs et des décideurs qui ont été scellés lors des ateliers ont débouché sur des plans d'action propres aux pays que la plupart des équipes de pays ont continué de développer une fois l'atelier terminé. En règle générale, les plans prévoient des mesures pour une meilleure utilisation des données, la promotion des statistiques, l'amélioration des relations avec les médias, les décideurs, et les utilisateurs, l'élaboration de politiques de diffusion et de communication, l'organisation d'ateliers nationaux à l'intention des parties prenantes, la recherche des meilleures pratiques dans la région, et la réalisation d'activités de planification stratégique en matière de statistique.

7. Depuis le dernier rapport de la Commission de statistique, PARIS 21 a tenu cinq ateliers régionaux : a) l'Atelier régional pour l'Afrique centrale, qui a eu lieu en décembre 2002 à Yaoundé; b) l'Atelier régional I pour l'Afrique de l'Ouest I, qui a eu lieu en janvier 2003 à Dakar; c) l'Atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest II, qui a eu lieu en mars 2003 à Abuja; d) l'Atelier régional pour l'Amérique centrale, qui a eu lieu en mai 2003 à San Salvador; et e) le Forum régional pour les États arabes, qui a eu lieu en septembre 2003 à Amman.

### **III. Évaluation**

8. Cela fait maintenant trois ans que le consortium PARIS 21 a commencé ses activités. Cette initiative a fait l'objet d'une évaluation indépendante par Oxford Policy Management, Ltd., au début de l'année 2003. Les évaluateurs ont interrogé des parties prenantes du Nord et du Sud afin de déterminer les points forts et les points faibles de l'initiative; ont indiqué les enseignements qui pouvaient être tirés de l'expérience passée; et ont proposé une stratégie actualisée pour les travaux à réaliser après 2003. Les évaluateurs ont estimé que les équipes de travail interinstitutions et le programme d'ateliers régionaux avaient des effets durables en renforçant l'interaction entre statisticiens et décideurs et que ces efforts ont aidé les pays à répondre aux besoins de données pour le suivi et l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et celui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ils ont conclu que vu le bilan prometteur des trois années passées et l'ampleur des problèmes à surmonter pour que les pays en développement répondent mieux aux besoins croissants de données, PARIS 21 devrait poursuivre ses activités pendant encore trois ans. Le Comité directeur de PARIS 21 a autorisé cette prorogation le 1er juillet 2003. Le rapport d'évaluation peut être consulté en ligne à l'adresse <[www.paris21.org/htm/workshop/sc0703/eval\\_final.pdf](http://www.paris21.org/htm/workshop/sc0703/eval_final.pdf)>.

### **IV. Programme de travail à venir (2004-2006)**

9. En octobre 2003, le Comité directeur de PARIS 21 a examiné et approuvé un programme de travail pour la période 2004 à 2006. Le programme peut être consulté en ligne à l'adresse <[www.paris21.org/htm/workshop/sc1003/P21\\_workprogramme.pdf](http://www.paris21.org/htm/workshop/sc1003/P21_workprogramme.pdf)>. Le succès du programme sera mesuré à plusieurs aunes : une augmentation notable de l'appui politique et financier à la prise de décisions fondée sur des données factuelles et à des statistiques utiles pour l'élaboration des politiques; l'exécution des politiques de développement et de lutte contre la

pauvreté élaborée sur la base de données factuelles; et l'inclusion dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté de stratégies pour le développement des systèmes statistiques nationaux.

### **A. Stratégies nationales de développement de la statistique**

10. Pendant la période 2004-2006, PARIS 21 cherchera essentiellement à encourager tous les pays en développement à établir une stratégie nationale de développement de la statistique d'ici à la fin du premier semestre de 2006 et à posséder, d'ici à 2010, des données établies sur le plan national, concernant tous les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays doivent avoir une vue globale du développement de leur système statistique national de sorte que celui-ci prenne en compte les besoins nationaux, régionaux et internationaux; fasse partie intégrante de la politique de développement et de réduction de la pauvreté du pays; serve de cadre à l'aide internationale et bilatérale; englobe toutes les parties des unités de production de données et traite des questions liées à l'analyse et à l'utilisation des données; suive les normes internationales, y compris les normes de qualité; et mette à profit toutes les activités en cours et l'expérience passée. Les cinq phases des stratégies nationales de développement de la statistique sont : le lancement, la feuille de route, le diagnostic et les perspectives d'avenir, les stratégies, et les plans d'action annuels. Chaque phase sera considérée comme achevée lorsque les propositions la concernant auront reçu l'approbation formelle des autorités compétentes; l'élaboration d'une stratégie nationale implique nécessairement des consultations.

### **B. Activités de plaidoyer**

11. Établi sur la base d'interviews menés lors de manifestations récentes, un film faisant ressortir l'importance de la statistique sera produit à la fin de l'année 2004. Des préparatifs sont également en cours en vue de la production de films en langue française, en langue espagnole et en langue arabe, axés chacun sur les questions spécifiques aux mondes francophone, hispanophone et arabophone.

### **C. Partenariat et échange d'informations**

#### **Site Web**

12. PARIS 21 a fait de son site Web (<[www.paris21.org](http://www.paris21.org)>) un outil efficace de communication et de sensibilisation. On y trouve des exposés et des rapports ayant trait aux ateliers, les produits des équipes de travail, des précisions sur les réunions à venir et des liens hypertextes vers d'autres sites statistiques. Le site sera complètement remanié en 2004 de façon à inclure de nouvelles rubriques, à en améliorer l'économie et à faciliter la navigation.

## D. Équipes de travail

### 1. Outils et méthodes

13. L'équipe des outils et méthodes mettra au point des outils pour l'obtention des statistiques nécessaires au suivi des politiques de développement. La première proposition émanant de l'équipe concerne les méthodes et outils pour l'évaluation de la gouvernance au moyen du suivi et de l'analyse (METAGORA). Ce projet pilote, d'une durée de deux ans, qui devrait commencer au début de l'année 2004 vise en particulier à :

- Mettre au point des méthodes et produire des outils novateurs qui aideront à obtenir des données et des indicateurs sur lesquels les bénéficiaires pourront se fonder pour formuler ou évaluer les politiques visant à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance;
- Identifier et évaluer les travaux en cours et les initiatives lancées dans le Nord et dans le Sud en vue de mesurer les progrès dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance et d'élaborer des indicateurs dans ces mêmes domaines;
- Fournir des directives sur les méthodes à mettre en oeuvre pour mesurer la situation concernant la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance, des matériaux de formation, des bases de données ainsi que des sites pour donner accès aux conclusions des projets et aux matériaux pertinents et pour faire connaître les pratiques exemplaires;
- Proposer des cadres conceptuels et opérationnels pour l'adoption et l'utilisation progressives d'indicateurs convenus au niveau international concernant la gouvernance.

### 2. Meilleure utilisation des données multisectorielles, en particulier aux fins d'une décentralisation de la gouvernance et d'une responsabilisation au niveau local

14. En octobre 2003, le Comité directeur de PARIS 21 a approuvé la création d'une nouvelle équipe de travail chargée de la question d'une meilleure utilisation des données multisectorielles, en particulier aux fins d'une décentralisation de la gouvernance et d'une responsabilisation au niveau local. L'objectif global de cette équipe est de contribuer à mieux réduire la pauvreté en rendant plus accessibles des données sur le développement de nature à étayer la prise de meilleures décisions et un meilleur suivi des progrès réalisés globalement. L'équipe cherchera à :

- Favoriser une approche multisectorielle de la réduction de la pauvreté en rendant les données plus accessibles d'un secteur à l'autre, en particulier au niveau local;
- Déterminer les domaines dans lesquels l'approche multisectorielle est particulièrement appropriée et examiner les obstacles qui entravent la constitution d'une base de données factuelles multisectorielles et les facteurs essentiels au succès d'une telle entreprise;
- Travailler avec un certain nombre de pays où des plans/stratégies novateurs sont en cours afin de renforcer la production et l'utilisation de données multisectorielles au niveau local;

- Évaluer et mettre au point des outils de nature à faciliter le partage de l'information d'un secteur à l'autre;
- Évaluer les besoins en matière de formation de statisticiens aptes à travailler dans un environnement multisectoriel et de formation des décideurs de sorte qu'ils utilisent mieux les données et les analyses.

## **E. Établissement de rapports**

15. La nécessité de rendre compte régulièrement de l'utilisation des statistiques aux fins du développement et de la réduction de la pauvreté ainsi que de l'état des systèmes statistiques nationaux des pays en développement et des pays en transition et des tendances qui s'y manifestent est plus forte que jamais. PARIS 21, grâce à sa bibliothèque centralisant la documentation concernant les systèmes statistiques (PARLISTAT), au Programme concernant les indicateurs de renforcement des capacités statistiques et, en général, aux programmes régionaux, établira un rapport sur l'utilisation des statistiques pour la prise des décisions et sur le développement des systèmes statistiques des pays.

### **1. Partnership Library of Statistical System Documentation (PARLISTAT)**

16. De nombreuses activités liées au développement des systèmes statistiques nationaux sont menées par divers partenaires, mais l'information et la documentation pertinente ne sont pas diffusées comme il le faudrait. Si la collaboration et la coordination entre donateurs sont à certains égards satisfaisantes au niveau du siège, il n'y a pas d'outil systématique pour appuyer la coordination au niveau des pays. Pendant la période 2004-2006, PARIS 21 collectera les informations existantes sur le développement des systèmes statistiques par pays et y donnera accès grâce à PARLISTAT. En centralisant la documentation sur les systèmes statistiques nationaux, PARLISTAT facilitera le travail à la fois des pays et des donateurs qui les soutiennent et sera un outil pour les systèmes statistiques nationaux et internationaux. Ces informations seront consultables sur le site Web de PARIS 21.

### **2. Indicateurs de renforcement des capacités statistiques**

17. Le rapport final et le questionnaire sur les indicateurs de renforcement des capacités statistiques que le Comité directeur de PARIS 21 a approuvés en octobre 2002 sont largement reconnus comme constituant un mécanisme de suivi utile. Pendant la période 2004-2006, PARIS 21 reverra, étoffera et actualisera le questionnaire en se fondant sur divers commentaires et compte tenu des nouveaux besoins, sortira systématiquement le questionnaire dans les pays qui utilisent des procédures appropriées comme les évaluations réciproques, en liaison avec d'autres institutions compétentes et dans le cadre des stratégies nationales de développement de la statistique; il utilisera les indicateurs de renforcement des capacités statistiques pour rendre compte chaque année de l'état des systèmes statistiques.

### **3. Rapport sur l'utilisation des statistiques et l'état des systèmes statistiques nationaux**

18. PARIS 21 dirigera l'établissement d'un rapport sur l'utilisation des statistiques aux fins du développement et sur l'état des systèmes statistiques nationaux dans les

pays en développement et les pays en transition ainsi que sur les tendances qui s'y manifestent. L'objectif est de rendre compte de l'utilisation des statistiques sur des points ayant trait au développement et concernant, entre autres, les objectifs du Millénaire pour le développement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, la gouvernance, et le développement des systèmes statistiques nationaux et internationaux. Le rapport fera aussi ressortir l'évolution des systèmes statistiques, les problèmes rencontrés et les meilleures pratiques, et des recommandations y seront formulées. Il sera destiné aux principaux décideurs au sein de la communauté internationale et dans les pays en développement.

## **F. Ateliers régionaux**

19. Pendant la période 2004-2006, des ateliers régionaux contribueront au suivi des progrès réalisés au niveau des stratégies nationales de développement de la statistique et aideront à trouver des solutions pour éliminer les obstacles que les pays pourront avoir rencontrés et à permettre aux pays les plus avancés de partager leur expérience du suivi et de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique avec les pays qui envisagent de prendre des mesures analogues. Des ateliers régionaux sont prévus pour chaque région du monde avant la fin de 2006. Il s'agira des deuxièmes ateliers dans des régions comme l'Afrique, le monde arabe et l'Amérique latine, et ils seront une première dans des sous-régions d'Asie et d'Europe.

## **V. Points à examiner**

20. **La Commission de statistique est invitée :**

- a) **À prendre acte des progrès réalisés à ce jour par PARIS 21;**
- b) **À formuler des observations sur l'orientation future du Partenariat et sur le programme de ce dernier pour la période 2004-2006.**

### *Notes*

<sup>1</sup> Les documents présentés à la Commission de statistiques à sa trente-deuxième session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <<http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2001.htm>>.